



Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

L'AGORA, 361 rue Saint-Nicolas - 50400 Granville

☎ 02.33.50.96.10

Site internet : www.cllaj-granville.fr

Pour l'Habitat des Jeunes 16-30 ans sur le territoire de la Communauté de Communes
de Granville Terre et Mer

Mission de l'association : l'insertion par le logement.

Association loi 1901 – Année de création 1992

Adhérente à l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)

Adhérente à l'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ)

Circulaire interministérielle n°383 du 29 juin 1990

Agrément préfectoral du 5 Janvier 2020

N° SIREN : 388 624 314

RECRUTE UN(E) ANIMATEUR SOCIO EDUCATIF

Emploi : C.D.I à pourvoir dès que possible

Niveau de formation minimum bac +2, de préférence diplôme de C.E.S.F

Emploi repère : animateur socio-éducatif

Convention collective « **Logement et Habitat Accompagné** »,

Sous l'autorité de la Présidente et du Conseil d'Administration, les fonctions confiées sont les suivantes :

I – Développer l'activité du CLLAJ

En direction des jeunes

- Assurer un accueil de qualité du public jeune de 16 à 30 ans, informer, orienter,
- Conduire un accompagnement individuel pour amener les jeunes vers un logement adapté,
- Assurer l'accompagnement des jeunes positionnés dans l'action « Bail Glissant »,
- Aider à la recherche du logement approprié au parcours professionnel,
- Prévenir des difficultés dans l'appropriation et l'occupation du logement,
- Evaluer la demande exprimée et les besoins non exprimés,
- Elaborer le budget accès au logement, vérifier l'effort financier, élaboration du projet logement,
- Assurer le suivi des dossiers de demande d'aides.

En direction des bailleurs

- Développer la bourse de logements, visiter les logements, rencontrer les propriétaires sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes,
- Assurer la gestion locative des logements loués dans le cadre du dispositif « Bail Glissant »,
- Promouvoir le logement des jeunes sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes en lien étroit avec celle-ci,
- Susciter un partenariat le plus large possible afin de rechercher les solutions de diversification de l'offre : propriétaires particuliers, agences immobilières, Notaires, bailleurs sociaux, communes,
- Assurer l'accueil, l'information, l'orientation des propriétaires du territoire.

En direction des partenaires de l'insertion et de la formation

- Assurer les relais auprès des partenaires appropriés en fonction des besoins exprimés ou non par les jeunes,
- Travailler en lien étroit avec les acteurs du territoire de Granville Terre et Mer, de l'insertion (Mission Locale du Bassin d'emploi granvillais...), de la formation et du logement (Foyer de Jeunes Travailleur de la Ville de Granville, Lycées, IFSI, Centre de formation...) et de l'action sociale (territoire de Solidarité, CAF, Centres communaux d'action sociale...).

En direction des partenaires de l'activité économique

- Promouvoir le CLLAJ auprès des entreprises, des artisans afin de mieux communiquer auprès des jeunes,
- Travailler en partenariat avec la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer et les Communes.

II - GESTION DU CLLAJ

La vie associative

- Animer, organiser, réaliser les tâches administratives et de gestion nécessaires à la vie et au développement de l'association (projets, compte rendus, bilans d'activité),
- Développer et actualiser les outils de communication de l'association,
- Préparer et participer aux réunions de la vie associative (Conseil d'administration, Assemblée Générale, réunion de bureau),
- Développer et faire vivre les conventions de partenariat,
- Travailler avec l'ensemble des partenaires publics, privés et associatifs sur les finalités de l'association,
- Saisir les statistiques nécessaires à cet effet et qui permettent par ailleurs de réaliser l'observatoire de la demande.

La gestion budgétaire

- Préparer les budgets en lien avec le Trésorier de l'association et la comptable,
- Suivre la comptabilité de l'association,
- Travailler avec les partenaires financiers pour le développement de l'association,
- Rédactions et suivis des demandes de subventions.

PROFIL RECHERCHE

- Niveau de formation minimum bac +2, de préférence diplôme de C.E.S.F,
- Débutant accepté,
- Autonomie, rigueur, organisation, qualité rédactionnelle, sens du travail d'équipe et dynamiques partenariales, connaissances dans les politiques du logement, connaissance du territoire.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

- A pourvoir dès que possible,
- Convention Collective "Logement et Habitat Accompagné" salaire mensuel brut débutant de 1924.83€ sur 13 mois,
- Basé à Granville, déplacements fréquents
- Permis et véhicule personnel exigés.

Candidature à l'attention de Mme DESMARS, Présidente du CLLAJ Granville Terre et Mer par courrier à l'adresse suivante : CLLAJ Granville Terre et Mer, AGORA, 361 rue Saint Nicolas, 50400 GRANVILLE ou par mail : cllaj@mission-locale-granville.com